



Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/09/2024

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du CVMARTIGUES qui aura lieu le **21 Septembre 2024 à 18H30** à la Base Nautique de Tholon .

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

➤ **Modifications des Statuts.**

La participation à l'Assemblée Générale est exclusivement réservée aux membres dont la cotisation 2024 est à jour au 21/09/2024. En cas d'impossibilité d'assister à l'Assemblée, vous pouvez utiliser la procuration jointe afin d'être représenté. Celle-ci est à transmettre au Bureau avant le 14/09/2024.

Pour la préparation de l'Assemblée Générale, le document nécessaire à votre information est consultable via le lien ci-contre : Cliquez : [STATUTS](#)

Vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier, nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président,

Pierre CASTE,



CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX

Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z



POUVOIR

(Le nombre de procuration est limité à deux par membre présent à l'Assemblée)

(A renvoyer par mail club@cvmartigues.net avant le 14/09/2024).

Je soussigné M.....licence N°de
la Fédération.....pour l'année 2024
donne pouvoir à M.....licence N°.....
de la Fédération.....pour
l'année 2024 afin de me représenter et voter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du
21/09/2024.



CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX

Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z

